



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché

VILLE DU SAINT-ESPRIT
Rue Schoelcher- 97270 SAINT-ESPRIT
Tél. : 05.96.56.61.02 Fax : 05.96.56.53.83

Objet de la consultation

Reconstruction du local associatif du stade André KABILE.

Procédure de passation

Marché passé selon une procédure adaptée en vertu des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des règles énoncées dans le règlement de consultation.

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Les entreprises intéressées par cette prestation pourront télécharger gratuitement le dossier de consultation à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> (profil acheteur).

Mode de transmission des offres

Les plis devront être envoyés à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> (profil acheteur) avant la date et l'heure limites.

Date limite de réception des offres

Les plis doivent parvenir au plus tard le lundi 31 mars 2025 à 12h30.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de la Martinique : 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 97271 Schoelcher Cedex
Téléphone : 0596.71.66.67 - Télécopie : 0596.63.10.08 Courriel : greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr

Service auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements concernant l'introduction des recours

Greffes du Tribunal administratif de la Martinique : 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 97271 Schoelcher Cedex
Téléphone : 0596.71.66.67- Télécopie : 0596.63.10.08 Courriel : greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 24 février 2025



Le Maire,

Fred-Michel TIRAULT